

ANNUAIRE  
DE L'EHESS

## Annuaire de l'EHESS

Comptes rendus des cours et conférences

2003

Annuaire 2001-2002

---

### Centre d'histoire sociale de l'islam méditerranéen

Gianni Albergoni, Isabelle Rivoal, Jean Schmitz, Alain Messaoudi, Daniel Nordman et Nabila Oulebsir

---



#### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/16121>

ISSN : 2431-8698

#### Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

#### Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2003

Pagination : 841-844

ISSN : 0398-2025

#### Référence électronique

Gianni Albergoni, Isabelle Rivoal, Jean Schmitz, Alain Messaoudi, Daniel Nordman et Nabila Oulebsir, « Centre d'histoire sociale de l'islam méditerranéen », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], 1 2003, mis en ligne le 15 février 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/16121>

---

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

---

# Centre d'histoire sociale de l'islam méditerranéen

Gianni Albergoni, Isabelle Rivoal, Jean Schmitz, Alain Messaoudi, Daniel Nordman et Nabila Oulebsir

---

Gianni Albergoni, *assistant à l'Université de Paris-X*  
Isabelle Rivoal, *chargée de recherche au CNRS*  
Jean Schmitz, *chargé de recherche à l'IRD*

## Atelier d'anthropologie politique (Maghreb, Machrek, Afrique de l'Ouest) : factionnalisme et configurations sociales contemporaines

- 1 DANS nombre de pays arabes et africains, ni l'État moderne, ni les violents soubresauts qui accompagnent, et compromettent, sa consolidation, ni les reclassements introduits dans la stratification sociale par les grands changements socio-économiques, n'ont fait disparaître ou significativement érodé les formes d'appartenance et d'organisation sociale, les hiérarchies statutaires et les clivages politiques propres à l'ordre traditionnel des communautés locales. Le maintien de sodalités fondées sur la tribu, le lignage ou le groupe d'âge, la vitalité des instances juridiques coutumières, la recrudescence du factionnalisme et du clientélisme, loin d'être de simples témoins anachroniques de l'inertie sociale, relèvent de dynamiques plus complexes, en prise sur des contextes tout à fait actuels. On voit ainsi des unités tribales ou d'autres sortes d'instances apparemment désuètes réactivées et mobilisées dans des stratégies de résistance ou, au contraire, d'adaptation active à la modernité économique ou politique. Dans certains cas c'est l'action de l'État lui-même qui induit directement une sorte de retribalisation de la société.
- 2 Le séminaire a été consacré cette année à la question du factionnalisme qui, dans les aires concernées revêt une acuité particulière et cela dans trois champs du monde

contemporain. La prolifération des conflits de basse intensité multiplie en effet les factions en lutte, et les chefs de guerre, loin d'être neutralisés par l'aide humanitaire en sont les premiers bénéficiaires en se posant en intermédiaires incontournables. Cette position charnière avait déjà été décrite à l'endroit des courtiers du développement qui là aussi se multiplient avec la privatisation de l'aide (sous forme d'ONG, d'associations...). Enfin reste le domaine d'une anthropologie sociale des migrations internationales dont l'entrée par le factionnalisme permet peut-être la construction.

- 3 Deux courants de réflexion ont marqué anciennement l'étude du factionnalisme qui, depuis, a été négligée par l'anthropologie. L'un, qu'ont illustré les travaux de Robert Montagne sur les *left* maghrébins et de Frederik Barth sur les Pathans, privilégiait la logique structurelle à l'œuvre dans des systèmes d'alliances politiques dualistes et l'organisation spécifique du territoire qui en résulte ; l'autre, que l'on peut faire remonter d'une part à l'école de Chicago et d'autre part à la tradition anthropologique africaniste du Rhodes Livingstone Institute, puis de l'Université de Manchester, qui en réaction aux modèles segmentaires ou lignagers, a insisté sur l'organisation des factions en réseaux sans ancrage territorial. La tension entre ces deux approches a été décrite selon diverses modalités. Gianni Albergoni a confronté deux explications des systèmes d'alliances territoriales, celui des *leff* de l'Atlas marocain décrit par R. Montagne dans des termes durkheimiens et celui des Pachtounes de la vallée de Swat au Pakistan. En revanche dans ce dernier cas, F. Barth, inspiré par le constructivisme et l'interactionnisme, invoque la théorie des jeux. Revenant sur la controverse marocaine entre Montagne et Gellner par le biais d'une ethnographie fine proche des terrains de ces derniers, Claude Lefebure a bien montré que la même tribu pouvait donner lieu à une interprétation en termes de segmentarité ou en termes de ligues.
- 4 Dans un autre contexte, celui des *hizb* des Druzes d'Israël qui ont fait l'objet de trois *re-study* à vingt ans de distance (Kasdan, Atran et elle-même), Isabelle Rivoal, a montré la portée critique de l'invocation du factionnalisme, qui repose sur les groupes de jeunes ou les relations affines, à l'égard des modèles « africains » de groupes lignagers. Dans les villes du sud du Yémen, en Hadramaout, décrites par Sylvaine Camelin, ce sont les joutes poétiques qui défendent l'honneur du quartier, quartier qui peut être jumelé avec celui d'une autre ville.
- 5 Si la perspective de l'école de Manchester a retrouvé un regain d'actualité dans l'analyse des phénomènes contemporains du développement, la déterritorialisation de plus en plus accentuée des pays africains déplace les relations de clientèles (patrons-clients), d'hospitalité (tuteur-dépendant) ou d'apprentissage religieux (maître-disciple), artisanal ou commercial, du milieu rural vers tous les points du réseau. Comme l'ont montré les deux exposés de Jean Schmitz sur les migrants de la vallée du Sénégal et de Benoît Hasard sur ceux du Burkina en Italie, les agents recruteurs ou les marchands de sommeil dans les ghettos de l'Italie du Sud, ou les gérants du patrimoine immobilier locatif dans la banlieue de Dakar, sont intégrés à la chaîne migratoire, ce qui participe à la crise africaine des relations d'hospitalité en ville. Symétriquement une attention particulière est portée à la politique au village, car ce dernier après avoir été un lieu vide peut redevenir une plaque tournante dans la reconfiguration des filières migratoires. C'est à la poursuite de telles interrogations que sera consacré le séminaire de l'année 2002-2003.

Alain Messaoudi, *professeur agrégé à l'Université de Valenciennes*  
Daniel Nordman, *directeur de recherche au CNRS*  
Nabila Oulebsir, *maître de conférences à l'Université de Poitiers*

## Construction des savoirs et des disciplines en Afrique du Nord et en Méditerranée, XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles

- 6 CE séminaire de recherche, dans sa volonté d'analyser la genèse de disciplines universitaires et de catégories scientifiques constituées sur le terrain nord-africain et méditerranéen, a privilégié cette année le cas de l'Algérie, sur lequel a porté l'ensemble des présentations. Il s'est en effet intéressé à des disciplines et à des sciences qui se sont développées en liaison plus ou moins forte avec l'installation de la puissance française en Algérie, qu'elles aient été déjà constituées en métropole avant la conquête (archéologie, géographie) ou non (sociologie, anthropologie). Il a ainsi permis de nuancer le débat qui oppose souvent ceux qui soulignent la prégnance d'un rapport de forces colonial à ceux qui considèrent qu'il est peu pertinent de le considérer au premier plan dans la constitution des savoirs.
- 7 On a ainsi abordé la question de l'apprentissage et de la définition des langues, à travers le cas de l'enseignement de l'arabe dans les écoles publiques françaises en Algérie et en Tunisie, où une volonté première de promotion générale échoue et se transforme, non sans conséquences sur l'élaboration même de la nouvelle discipline enseignée dans les établissements secondaires et supérieurs (A. Messaoudi). Plusieurs séances ont examiné la question de la constitution de nouvelles spécialités, comme l'histoire et l'histoire de l'art de l'Afrique du Nord (N. Oulebsir). Elles ont permis de souligner la part substantielle qu'ont assurée les sociétés savantes de Constantine, d'Alger et d'Oran, dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, dans le développement et la promotion de l'École supérieure (puis Faculté) des lettres d'Alger. Les conséquences scientifiques de la création de cette nouvelle institution ont été discutées, en particulier l'idée d'un rayonnement scientifique qui s'est manifesté dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle dans les pays voisins, le Maroc et la Tunisie, où des institutions similaires (par ex. l'Institut des hautes études de Rabat) ont été fondées par la suite (O. Carlier, N. Oulebsir). Enfin, une séance a été consacrée à l'élaboration du droit colonial et du droit musulman moderne, et à la permanence de cet héritage dans les premières décennies de l'Algérie indépendante (R. Babadji, J.-R. Henry).
- 8 La présentation de ces différentes études de cas a permis d'évaluer l'importance de l'institution universitaire dans la définition et la redéfinition des savoirs en Afrique du Nord. En portant particulièrement attention aux carrières professionnelles et aux trajectoires intellectuelles des savants, elles ont incité à mesurer la part prise par la métropole et par l'enracinement local. La nécessité d'étudier la question des pratiques d'apprentissage et diverses modalités de l'activité savante a également été posée, même si elle n'a été traitée cette année qu'indirectement, peut-être parce que les sources disponibles exigeraient un travail plus élaboré. Elle devrait trouver sa vraie place dans la suite des travaux de ce séminaire.

---

## INDEX

**nomsmotscles** Centre d'histoire sociale de l'Islam méditerranéen – CHSIM